

## Saison 2 : Épisode 22

# Il suffit d'une fois

### RÉSUMÉ DE L'ÉPISODE

Rachel a peur d'être enceinte et demande à Julien de l'accompagner à la pharmacie pour acheter un test de grossesse puis, sur les conseils de Jean-Paul, une pilule du lendemain (PCU). Rachel finit également par se confier à sa mère. De son côté, Assitan devient suspicieuse envers Julien lorsqu'elle trouve une liasse de billets dans son sac.

Depuis qu'elle est éloignée de ses enfants, Emadé déprime. La pression de Gino et les provocations de Rokoba finissent par avoir raison d'elle : elle se jette sur sa belle-mère et la frappe. Emmenée au poste de police, Emadé accepte de dénoncer le jeune vendeur de faux médicaments.

### THÉMATIQUES PRINCIPALES

- L'information et l'accès des adolescent·e·s/jeunes à la contraception
- Les rapports sexuels sans protection : la contraception d'urgence

### QUESTIONS GÉNÉRALES

- Comment avez-vous trouvé l'épisode ? Qu'est-ce qui vous a plu ? Qu'est-ce qui vous a moins plu ? Qu'est-ce qui vous a marqué ? Avez-vous des remarques sur des passages spécifiques de l'épisode ?

### EXTRAIT 1

**6'53-7'20 ; 14'33-16'06**

Rachel se rend à la pharmacie pour acheter un test de grossesse, mais la pharmacienne, ne voyant pas de bague à son doigt, humilié Rachel et refuse de lui donner. Conseillé·e·s par Jean-Paul, Rachel et Julien retournent dans une autre pharmacie pour acheter une pilule contraceptive d'urgence. La pharmacienne est cette fois-ci très compréhensive et les conseille sans les juger.



### Questions sur l'extrait

- ▶ Lorsqu'elle se trouve dans la pharmacie, Rachel se sent-elle à l'aise pour demander un test de grossesse ? Que lui répond la première pharmacienne ? Pourquoi ? Comment se comporte-t-elle avec Rachel ? Que pensez-vous de son attitude ? Comment sont accueilli·e·s Rachel et Julien dans l'autre pharmacie ? Que pensez-vous de l'attitude de la deuxième pharmacienne ?

### Questions liant la fiction et l'expérience personnelle

- ▶ Connaissez-vous des personnes qui ont vécu des situations similaires ? Comment ont-elles réagi ? Est-ce que ce sont des situations qui pourraient vous arriver ?

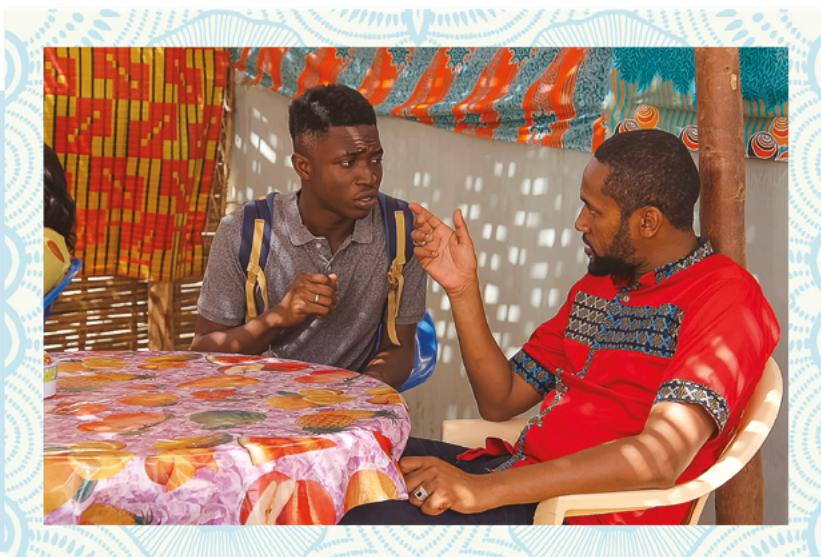
### Questions sur la thématique

- ▶ Entre les deux pharmaciennes, laquelle a l'attitude la plus professionnelle ? Pourquoi ? Selon vous, comment doit se comporter un·e professionnel·le de santé ? Les adolescent·e·s et les jeunes ont-ils·elles le droit d'être traité·e·s avec autant de respect et de bienveillance que les adultes ? Avez-vous déjà eu peur de vous rendre dans une structure de santé pour demander un contraceptif parce que vous craigniez d'être jugé·e·s ? Les personnes non mariées (hommes et femmes) ont-elles le droit d'accéder à la contraception et aux tests de grossesse ?

## EXTRAIT 2

**11'50-13'05**

Julien demande des conseils à Jean-Paul pour un couple d'ami·e·s qui a eu un rapport sexuel sans protection. L'infirmier lui explique alors la marche à suivre pour éviter une grossesse non désirée et s'assurer qu'il·elle·s n'ont pas contracté une infection sexuellement transmissible (IST).



### Questions sur l'extrait

- ▶ Pourquoi Julien demande-t-il conseil à Jean-Paul ? Quel problème lui présente-t-il ? Pourquoi Julien prétend-il que c'est pour un couple d'ami·e·s ? L'achat d'un test de grossesse est-il la bonne solution ? Pourquoi ? Que lui conseille alors Jean-Paul pour éviter une grossesse non désirée ? Que lui conseille-t-il également pour détecter une infection sexuellement transmissible ?

### Questions liant la fiction et l'expérience personnelle

- ▶ Connaissez-vous des personnes qui ont vécu des situations similaires ? Comment ont-elles réagi ? Est-ce que ce sont des situations qui pourraient vous arriver ?

## Questions sur la thématique

- ▶ Quels sont les principaux risques après un rapport sexuel sans protection ? Que faut-il faire pour éviter une grossesse non désirée ? Connaissiez-vous la pilule de contraception d'urgence (PCU) ? Dans quelles situations la contraception d'urgence peut-elle être utilisée ? Pouvez-vous réexpliquer les modalités de prise de la PCU ?
- ▶ Que faut-il faire pour vérifier si l'on a contracté une IST ? Estimez-vous être suffisamment informé·e·s sur les risques liés à un rapport sexuel sans protection ? Estimez-vous être suffisamment informé·e·s sur la marche à suivre après un rapport sexuel sans protection ? Dans votre environnement, quelles sont les ressources dont vous disposez pour accéder à des informations/services sur la santé sexuelle et la contraception (infirmier·ère scolaire, centre de santé, associations, sites internet, etc.) ? Avez-vous facilement accès à des méthodes contraceptives ? Si non, quels sont les obstacles que vous rencontrez (distance, prix, stigmatisation...) ?

# INFORMATIONS CLÉS

## Les droits des patient·e·s et les devoirs des professionnel·le·s de santé

Parmi les droits fondamentaux des patient·e·s et les devoirs des professionnel·le·s de santé, on trouve :

- ▶ le respect de la dignité de la personne
- ▶ le respect de la vie privée et de la confidentialité de la personne
- ▶ la non-discrimination et l'absence de jugement (égal accès aux soins pour toute personne)
- ▶ le soulagement de la douleur
- ▶ le droit à l'information
- ▶ le droit d'exprimer son consentement.

## Les droits des adolescent·e·s en termes de santé sexuelle et reproductive

Les adolescent·e·s et les jeunes doivent avoir accès à des informations et des services de santé reproductive de qualité et ont le droit d'être traité·e·s avec respect, dignité et confidentialité.

Tou·te·s les adolescent·e·s ont droit à l'intimité et à la confidentialité de l'information sur les comportements sexuels, l'orientation sexuelle, le statut VIH, l'utilisation de contraceptifs, l'historique d'infections sexuellement transmissibles, la grossesse ou l'avortement.<sup>1</sup>

1 IPPF. Exprime-toi ! : Le guide des jeunes sur « les Droits Sexuels : une déclaration de l'IFFP », London: 2011, p.20

**La Contraception d'Urgence (CU)** est une méthode à utiliser après un rapport sexuel non protégé, pour éviter une grossesse non désirée dans les cas où :

- le couple n'a pas utilisé de contraceptif,
- la méthode contraceptive a échoué (rupture du préservatif par exemple),
- la femme a subi des rapports sexuels forcés (viol).

La contraception d'urgence peut être utilisée jusqu'à 5 jours après les rapports non protégés, mais **plus elle est utilisée tôt, plus elle est efficace.**

**La contraception d'urgence n'est pas une méthode abortive.** Elle n'interrompt pas une grossesse établie.

La forme de contraception d'urgence la plus courante est une pilule (en dose unique) contenant des hormones (appelée à tort « pilule du lendemain »).

**Elle ne peut pas être utilisée comme moyen de contraception régulier**, non pas en raison de son taux d'hormones, mais parce que **son efficacité est moindre qu'une pilule classique**. Par contre, elle peut être un premier pas vers une démarche contraceptive.

Une autre méthode de contraception d'urgence est l'insertion d'un Dispositif Intra-Utérin (stérilet) dans les cinq jours suivant les rapports non protégés.

